

Choses vues, au Sénat, le 9 mars 2020.

Par Laurent Larcher

Publié le 11 mars 2020

Alors que le thème annoncé de ce colloque controversé au Sénat était « L’Afrique des Grands Lacs, 60 ans de tragique instabilité », il a surtout été question des crimes impunis commis contre les Hutu par le FPR et par son chef, le président actuel du Rwanda, Paul Kagame : avant, pendant et après le génocide des Tutsi au Rwanda, d’abord ; dans l’est de la République démocratique du Congo (RDC), ensuite.

Si presque tous les intervenants ont commencé leur propos en affirmant qu’ils ne remettaient pas en question le génocide des Tutsi, ils se sont presque tous focalisés sur le rôle du FPR dans la déstabilisation de la région, les crimes de masse qui leur sont attribués sur la base de plusieurs rapports, dont le rapport Mapping diligenté par l’ONU sur les exactions commises dans cette région entre 1993 et 2003.

Une assemblée triée sur le volet

Le tout devant une assistance d’une centaine de personnes, composée d’anciens militaires et de responsables politiques français en responsabilité en 1994, de Congolais. Parmi les premiers, les généraux Lafourcade (commandant de l’opération Turquoise), Quesnot (chef d’Etat-major particulier de François Mitterrand) et le colonel Hogard (ancien de Turquoise).

Outre Hubert Védrine (secrétaire général de l’Élysée entre 1991 et 1995) et Gérard Longuet (LR, au cabinet d’Édouard Balladur en 1994), il y avait aussi, parmi les politiques, Michel Roussin (ministre de la Coopération en 1994) .

Parmi les personnalités congolaises, l’ancien premier ministre de Joseph Kabila, Adophe Muzito, et Martin Fayulu, le candidat malheureux à la dernière élection présidentielle en RDC.

On retrouvait aussi les cadres du club Démocraties, un think-tank proche du parti socialiste, en premier lieu Alain-Francis Guyon.

Il semble que le « gouvernement en exil du Rwanda », qui avait annoncé faire partie de l’organisation de ce colloque, ne se soit pas déplacé.

Il apparaît, aussi, qu’aucun rescapé ou représentant des rescapés du génocide des Tutsi n’était présent.

Des spécialistes français de la région des Grands Lacs qui voulaient assister à ce colloque mais qui sont connus pour ne pas partager son orientation, se sont vu répondre qu’il n’y avait « plus aucune place disponible » comme l’historienne Hélène Dumas ou la doctorante Juliette Bour.

La mise au point d'Hubert Védrine

« Je salue le courage, l'entêtement et l'opiniâtreté des organisateurs qui ont eu l'idée de colloque », s'est exclamé l'ancien secrétaire général de l'Élysée, Hubert Védrine, rappelant, pour le regretter, que ce colloque a été l'objet, en amont, « d'une violente controverse » et de « pressions considérables » pour qu'il soit annulé.

À quoi faisait-il allusion ? Aux pétitions initiées par des associations de victimes du génocide des Tutsi, aux articles dans la presse soulignant le caractère problématique de ce colloque, aux pressions exercées sur les sénateurs et le président du Sénat, Gérard Larcher, comme la lettre de protestation envoyée par le président du Sénat rwandais.

Des démarches entendues comme « des méthodes staliniennes » et jugées « insupportables ».

Sur ce sujet où domine le « masochisme » français, il est indispensable pour Hubert Védrine de faire entendre les voix discordantes, comme celle de Judi Rever.

D'autant que les arguments employés par ceux qui s'y opposent, « négationnisme et révisionnisme », sont « détestables » : « personne, à ma connaissance, n'a jamais dit ou écrit, qu'il n'y a pas eu de génocide des Tutsi, jamais ! ».

À ses yeux, les débats initiés par ce colloque portent sur d'autres points. Par exemple : « comment peut-on qualifier les deux ou trois millions de morts au Congo ? ». Ou, quelle est « l'origine » du génocide ? Et ce sujet : « est-ce qu'en 1990, l'attaque du FPR et le déclenchement de la guerre civile sont faits pour empêcher un génocide ou est-ce que cette attaque-là, compte tenu de ce qu'elle entraîne après, finit par entraîner une évolution génocidaire ? ».

Pour lui, « ceux qui ont tenté d'empêcher ce colloque, ont employé l'accusation de négationniste, c'est qu'ils sont un peu à court d'arguments » : cela traduirait une « inquiétude et une panique ».

Les mots d'Alain Richard et de Gérard Longuet

Comme indiqué dans le programme, c'est bien le sénateur et ancien ministre de la Défense, Alain Richard (LaRem), qui a ouvert le colloque. Il a insisté sur l'importance de se pencher sur la région des Grands Lacs où tant de conflits « à fortes composantes tribales » ont eu lieu, cette région marquée par le « génocide rwandais de 1994 ».

À la place du secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, le sénateur Gérard Longuet a ensuite pris la parole pour expliquer la raison pour laquelle Alain Richard et lui-même ont « parrainé ce colloque » : en raison de leur ancienne fonction de ministres de la Défense, ils ne peuvent pas laisser les militaires seuls face aux critiques et aux attaques pour des opérations extérieures conduites à la demande du pouvoir politique.

Après s'être incliné « devant la tragédie du peuple rwandais », Gérard Longuet a expliqué que les militaires français ont droit au soutien des ministres, des sénateurs, de la République.

Les interventions du matin

La première table ronde a surtout été marquée par l'intervention d'Olivier Lanotte qui s'est employé, non sans courage, à démonter l'esprit général de cette rencontre en se démarquant de la thèse du double génocide, rappelant qu'elle a été forgée par les génocidaires.

Peu de sujets, remarque-t-il, sont aussi clivants que le génocide des Tutsi du Rwanda, que la question des responsabilités et du rôle de la France au Rwanda. « La recherche des responsabilités est un exercice délicat vu la tendance qu'ont certains observateurs d'assimiler trop souvent au négationnisme ceux qui s'engagent sur le terrain miné de la dénonciation des crimes du Front patriotique rwandais ».

Cependant, a-t-il ajouté, la thèse du double génocide a été forgée par les génocidaires. « La réconciliation ne se bâtit pas (...) sur la négation du passé », a poursuivi le chercheur, rappelant que si le parti de Paul Kagame porte « une part de responsabilité dans la montée des tensions », il ne peut pas « être tenu responsable du génocide ».

Un propos faiblement applaudi par l'assistance. En revanche, l'intervention du professeur de l'université de Kinshasa, Isodre Ndaywel, a été plus chaudement accueillie : d'affirmer, ainsi, qu'une partie du territoire actuel du Rwanda appartient historiquement au Congo. Sous-entendu, que la RDC a été spoliée par ce voisin indélicat.

Une mise en accusation du Rwanda

Dans la seconde table ronde, lancée par Hubert Vedrine, la nature des propos était clairement en dissonance avec ceux d'Olivier Lanotte. Les participants ont assisté, plus chaudement, aux interventions de l'ancien ambassadeur du Rwanda en France entre 1990 et 1994, Jean-Marie Vianney Ndagijimana. Parmi les points surprenants, l'ancien ambassadeur du régime d'Habyarimana a affirmé que le hutu power n'avait aucune consistance réelle, une notion inventée par un Tutsi. Et de dire que les Hutu ont été la victime de plusieurs génocides.

Helen Epstein a mis en avant le soutien des États-Unis au régime ougandais, sans tenir compte des droits humains bafoués par ce régime, et comment le FPR a profité de ce soutien.

Judi Rever a développé sa thèse d'une responsabilité du FPR dans le génocide des Tutsi au Rwanda et des Hutu en RDC. Tandis que Charles Onona a évoqué le mauvais procès dont il était la victime, affirmant ne pas être l'objet de poursuites judiciaires pour contestation de crime de génocide.

Le colloque s'est achevé par une prise de parole de Martin Fayulu, dénonçant un complot visant à balkaniser la RDC. Derrière ce complot, se cacherait le Rwanda de Paul Kagame. De noter, pour le déplorer, l'entrisme des Tutsi dans l'armée congolaise dans laquelle il a compté « 300 officiers tutsi, plus de 100 généraux tutsi ».

Source : <https://m.facebook.com/LaurentLarcher007/posts/985222881875036>